

Cercle de silence Versailles

lettre 113 - 31 mars 2020

**En période de confinement, à défaut des cercles,
le silence continue**

Un silence à travers lequel nous disons : Non aux traitements inhumains envers les migrants, les réfugiés, les demandeurs d'asile, les retenus en centre de rétention administrative, les mineurs isolés laissés à la rue...! Non aux lois contraires aux conventions internationales et aux lois morales reconnues par toutes les cultures !



Les cercles de silence, qui depuis 12 ans quadrillent la France ainsi que d'autres pays proches ne peuvent pas se tenir durant ce confinement.

Ainsi le mardi 31 mars de 18h30 à 19h30, dans toute la France, nous resterons en silence chacun chez soi pendant une heure, en y invitant nos proches. Cela, se poursuivra le dernier mardi du mois pendant toute la durée du confinement.

La présente lettre pour proposera plusieurs textes et nouvelles pour les méditer, en silence, chez vous..

Nous demandons, avec les associations (Réseau franciscain Gubbio, des fraternités franciscaines séculières, du Réseau éducation sans frontières (RESF), du Service œcuménique d'entraide (CIMADE), du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD Terre Solidaire), de la Pastorale des migrants des Yvelines, du GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés), de l'Église Protestante Unie, du Centre Huit, du Secours Catholique Versailles, du Collectif Étrangers Français en Yvelines (CEFY), du CELY (Croyants en Liberté Yvelines) et de la Communauté de Vie Chrétienne (CVX) :

... la libération des personnes retenues, ainsi qu'un accueil correct des personnes actuellement à la rue, leur permettant de respecter les mesures sanitaires et de protéger leur santé. En effet, puisque la rétention administrative ne doit durer que le temps nécessaire à l'éloignement de la personne concernée ; et comme avec les frontières qui se ferment, il n'existe plus de perspective de renvoi. Dans ce contexte, la rétention ne se justifie plus.

Nouvelles d'ailleurs

Lesbos la tension monte

Entre la Turquie et la Grèce, abandonnés de l'union européenne, les 21 000 réfugiés de l'île de Lesbos, sans nourriture, sont complètement abandonnés. Le camp de Moria est prévu pour 3000 personnes ! Le gouvernement grec applique strictement les accord d' Ankara : il refuse de laisser les migrants rejoindre le

continent et renvoie ceux dont les demandes ont été rejetées. Certains habitants empêchent les bateaux de migrants d'accoster.

voir https://www.liberation.fr/planete/2020/03/19/lesbos-le-confinement-sans-fin_1782263

SOS Méditerranée

Du fait de la pandémie, il n'est plus possible de naviguer : les ports sont fermés, les bateaux mis en quarantaine, des frontières sont fermées, etc. L'Océan Viking reste stationné dans le port de Marseille.

Mais l'urgence humanitaire continue en méditerranée centrale. Le week-end dernier 400 personnes, dans des embarcations impropres à la navigation ont été interceptées et renvoyées en Libye, pays qui n'est pas sûr.

Vous pouvez retrouver des informations et le journal de bord sur le site :

http://www.sosmediterranee.fr/?gclid=EAIaIQobChMI3931nr-66AIVEsjeCh3AaQAaEAAYBCAAEgIJP_D_BwE

Les droits des migrants et des réfugiés, et les défis de leur Accueil, Protection, Promotion et Intégration

Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et Regional Episcopal Conference of West Africa. RECOWA

Extraits du Message de Mgr Michael Czerny, le 10 mars 2020 - Abidjan

« N'oubliez pas l'hospitalité, car c'est grâce à elle que quelques-uns, à leur insu, hébergèrent des anges » (Hb 13, 2), le Pape y fait référence dans son appel à la miséricorde envers tous ceux qui sont exclus : « l'attention de l'Église pour les diverses catégories de personnes vulnérables en mouvement ... réaffirme la nécessité que personne ne soit exclu de la société, que ce soit un citoyen résidant depuis très longtemps ou un nouvel arrivant ».

La migration n'est sûrement pas une crise ou une urgence inattendue et sans précédent, car la mobilité humaine caractérise notre race depuis la nuit des temps. Face à cette réalité des gens forcés de fuir et qui souffrent actuellement, la société doit s'interroger : est-ce que les gouvernements, les entreprises, les organes de communication et la société civile réagissent de manière compétente et responsable ?

Accueillir, Protéger, Promouvoir et Intégrer. Ces quatre verbes représentent aujourd'hui un devoir à l'égard de frères et sœurs qui, pour des raisons diverses, sont forcés de quitter leur lieu d'origine : un devoir de justice, de civilisation et de solidarité. Aujourd'hui plus que jamais, il est nécessaire de réaffirmer le caractère central de la personne humaine, sans permettre que des conditions contingentes et accessoires, ainsi que le respect nécessaire de conditions bureaucratiques ou administratives, n'en obscurcissent la dignité essentielle » .

Accueillir

« Les migrants sont avant tout des personnes humaines, ils sont aujourd'hui le symbole de tous les exclus de la société globalisée » « Les réfugiés ne sont pas des nombres et des contingents à distribuer et à assigner, mais des personnes possédant un nom, une histoire, des personnes qui ont subi des blessures, mais aussi qui manifestent beaucoup de force et de potentiel, d'espérance et d'aspirations.» .

On ne peut rester sourd au cri et aux larmes de tant de frères et sœurs... qui implorant, non des discours démagogiques, mais un peu d'affection et de soutien ; ils nous interpellent à sortir de nos confort, à avoir honte de nos revendications égoïstes et de nos choix politiques partisans.

Dans plusieurs pays, les attitudes de méfiance, de médisance et d'accusation, amplifiées par les médias et les réseaux sociaux, se nourrissent envers les étrangers et les migrants, et finissent souvent par se traduire par des actes de xénophobie et de violence.

De Mgr. Tihagale : « Nous venons de commencer notre saison de Carême. Les Écritures nous encouragent à nous débarrasser de notre attitude avilissante et de nos paroles désobligeantes et méchantes envers les migrants et les réfugiés parmi nous. Il nous est enjoint de donner du pain aux affamés et de soulager les opprimés (cf.

Is 58, 9). Nous devons faire le jeûne afin de partager avec ceux qui en ont besoin, en particulier les migrants et les réfugiés. Nous devons faire pénitence pour la négligence grossière, l'indifférence et parfois même notre aversion ouverte pour les personnes que nous considérons comme des étrangers (...). Les Écritures nous rappellent que si nous ne parvenons pas à répondre aux besoins des migrants et des réfugiés qui sont les moindres des frères et sœurs du Christ, nous n'aurions pas rendu service à Christ lui-même (cf. Mt 25, 45)» .

De Mgr. l'archevêque Paul Gallagher, Secrétaire du Saint-Siège pour les Relations avec les États : « Le fait demeure que l'histoire est faite de migrations. Et les migrations font partie également de notre histoire moderne et contemporaine; elles affectent en particulier de nombreux pays de notre chère Europe... Il y a également le danger très réel que le phénomène des migrations se déploie de façon aberrante et devienne un terreau pour la traite des personnes, l'exploitation des migrants et leur recrutement par des groupes criminels »

Les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés doivent être reçus comme des êtres humains, dans la dignité et le plein respect de leurs droits humains, quel que soit leur statut migratoire : « La mise en œuvre concrète des droits de l'homme est vraiment avantageuse aussi bien pour les migrants que pour les pays d'origine et de destination... La promotion et le respect des droits humains des migrants et de leur dignité garantit que les droits et la dignité de tous dans la société soient totalement respectés » . Même si un État a le droit de gérer et de contrôler ses frontières, les migrants et les réfugiés doivent être reçus en conformité avec les obligations contenues dans les lois sur les droits de l'homme et les lois sur les réfugiés internationaux.

Protéger

les États devraient éviter d'utiliser des listes de pays sûrs, dans la mesure où elles ne prennent pas en compte les besoins réels de protection des réfugiés.

Ce n'est pas en bloquant les embarcations que l'on résout le problème. Il faut s'engager sérieusement à vider les camps de détention en Libye en étudiant et en mettant en œuvre toutes les solutions possibles. Il faut dénoncer et poursuivre les trafiquants qui exploitent et maltraitent les migrants, sans crainte de révéler les connivences et les complicités avec les institutions. Il faut mettre de côté les intérêts économiques afin qu'au centre, il y ait la personne, chaque personne, dont la vie et la dignité sont précieuses aux yeux de Dieu.

Card. Michael Czerny S.J.

Sous-secrétaire,

Section des migrants et des réfugiés,

<https://www.vaticannews.va/fr/vatican/news/2020-03/recowa-cerao-terres-communautaires-et-droits-environnementau.html>

En Europe, la solidarité au banc des accusés

Les autorités considèrent comme une menace le simple fait d'aider ces personnes à se sentir accueillies ou en sécurité. Face à l'incapacité des États européens à répondre aux besoins fondamentaux des personnes réfugiées et migrantes, ce sont souvent des citoyens et citoyennes ordinaires qui se retrouvent à leur apporter l'aide et les services nécessaires.

La police, des magistrats et des responsables politiques s'en prennent à des hommes et femmes, défenseurs des droits humains qui aident les personnes réfugiées, demandeuses d'asile et migrantes.

Des sauveteurs en mer poursuivis

C'est le cas en Italie, Grèce, Espagne. « *Nous nous sommes portés bénévoles pour aider les personnes dans le besoin. Nous risquons vingt-cinq ans de prison pour avoir secouru des gens, mais si vous me demandiez aujourd'hui si j'agissais autrement, sachant que ma vie pourrait en être bouleversée, je vous répondrais que je ferais exactement la même chose.* » Sarahardini (à Lesbos)

Carola Rackete, la capitaine du Sea Watch 3 qui a été arrêtée par les autorités italiennes résume la situation : « *À chaque fois qu'une ONG sauve des vies, il y a des enquêtes, pendant que les autorités libyennes n'ont pas à rendre des comptes.* »

Des sauveteurs en mer poursuivis

En Croatie, les ONG « Are You Syrious » et Centre d'études pour la paix (CMS) » ont été traînées devant les tribunaux pour « aide à l'immigration irrégulière ». Elles avaient recueilli des informations et témoigné sur des cas de renvois forcés illégaux pratiqués au moyen d'une force excessive par la police aux frontières avec la Bosnie-Herzégovine et la Serbie.

Faire vivre la fraternité

De nombreuses personnes en Europe ont fait preuve d'une compassion et d'une humanité bien plus grandes que celles de leurs gouvernements à l'égard des étrangers en quête de sécurité. Il est scandaleux que des défenseurs des droits humains soient pris pour cible par des pouvoirs publics dépourvus d'humanité, déterminés à fermer leurs frontières à tout prix, y compris au prix de vies humaines.

<https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/en-europe-la-solidarite-au-banc-des-accuses>

La Cimade et le confinement

Face à la pandémie, la Cimade a rapidement répondu à la gravité de la situation en demandant au Gouvernement **l'adoption de plusieurs solutions d'urgence** en lien avec la propagation du virus.

La **libération immédiate de toutes les personnes enfermées** en rétention ou en zone d'attente, lieux où les conditions sanitaires ne sont pas assurées. plus de 3 500 personnes sont aujourd'hui à la rue, en demande d'asile ou non, en région Ile-de-France, sans accès à un hébergement ni à un accompagnement médico-social. Les institutions ont la responsabilité de protéger toutes ces personnes.

https://www.lacimade.org/?qclid=Cj0KCQjwyPbzBRDsARIsAFh15JYfF1-j7UihR9OIHzw41BgM7mUbOiHx89i-AqESAziJN1qDIGWjRTkaAnU2EALw_wcB

Je suis partie pour vivre, témoignage (Tallandier) Cameroun - France

Irène-Josianne Ngouhada, jeune Camerounaise, orpheline de mère, en conflit avec son père et sans espoir de trouver un travail à la hauteur de ses capacités, part vers l'Europe, en 2010, seule, sans soutien. Pendant son voyage de six ans, elle traverse toutes les épreuves et assume tous les combats des femmes migrantes : le danger, le vol, la violence, l'emprise. Voici aujourd'hui son témoignage sans concession.

Aujourd'hui, à 40 ans, elle témoigne par le récit de sa « route » à travers le Nigéria, le Niger puis l'Algérie, de la réalité de la migration. On découvre une jeune femme battante et lucide, à l'énergie contagieuse, qui souhaite aujourd'hui venir en aide à celles qui veulent prendre la même route.

Elle s'adresse à tous ceux qui vivent dans les pays de transit ou d'arrivée des migrants. Mais aussi à tous ceux qui ont une responsabilité politique.

Quitter son pays n'est jamais facile, la solution n'est pas le rejet mais la collaboration avec les pays d'origine. Plus que tout il faut trouver des solutions humaines à ce drame humain.

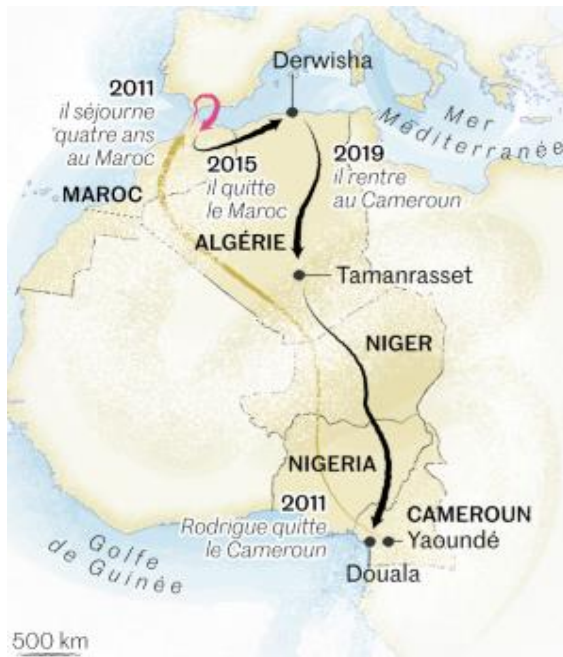
Récit du retour au Cameroun d'un émigré : d'Alger à Yaoundé

Parti pour l'Europe, le jeune Camerounais n'a jamais réussi à traverser la Méditerranée. Après des années passées au Maroc et en Algérie, il a décidé de rentrer dans son pays. A 35 ans, il a retrouvé sa famille après ce long cheminement qui a duré huit ans. EN tant qu'aîné, il pensait travailler en Europe et envoyer de l'argent à sa famille.

Il est parti du Cameroun vers le Maroc où il a passé 4 ans. La première année, il a essayé de traverser la Méditerranée tous les mois. Sans succès, arrêté par les autorités, parfois en pleine mer. Il vit de petits boulots. Quand les ennuis avec la police commencent, il quitte le Maroc pour l'Algérie.

Durant encore 4 ans, à Derwisha, il travaille sur les chantiers de construction. Il dort dans une maison de deux étages sans toit, en périphérie d'Alger qui accueille une trentaine de migrants. Il y retrouve un peu de convivialité, la musique et les saveurs du pays aussi. Mais la vie reste dure, loin de sa famille.

A la fin 2018, il décide de rentrer, épuisé par ce voyage et l'éloignement de sa famille. Il attend que son patron lui paye son dernier chantier. En mars, avec ses économies de huit années : 2 500 euros, il reprend la route jusqu'à Tamanrasset, puis vers le Niger, le Nigeria et enfin le Cameroun. Une semaine de voyage sans grande difficulté.



Il arrive à Douala, chez sa sœur Béatrice, puis à Yaoundé, où il retrouve ses parents, sa femme et ses enfants. Tous l'attendaient ; ils étaient contents, et lui était en bonne santé. Avec ses économies, il se lance et achète plus de 300 poussins, qu'il a installés dans la ferme de sa voisine. Mais il a perdu ses volailles, alors il retourne dans son village pour cultiver la terre et gagner un peu d'argent.

Une grande partie des Camerounais se heurtent au même casse-tête : gagner suffisamment d'argent pour survivre. Aussi il raconte pour convaincre les plus jeunes de rester. Eux qui ne pensent qu'à rejoindre l'Europe. Mais le vécu de la migration n'est pas chose facile. Les cadavres abandonnés dans le désert, la peur, la solitude, les camarades disparus en mer sont des souvenirs tenaces. *« Les jeunes veulent vivre mieux, quelque chose de nouveau. Mais c'est juste une question de moyens, en fait. S'ils trouvaient du travail ici, ils resteraient »*,

D'après Camille Millerand et la journaliste radio Leila Beratto. projet « Bled Runner »

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/02/19/photo-d-alger-a-yaounde-le-nouveau-depart-de-rodrigue_6030096_3212.html

L'immigration de l'Afrique de l'Ouest a surtout lieu... vers l'Afrique de l'Ouest : Les mouvements migratoires s'y effectuent pour les deux tiers à l'intérieur de la région, contre 7,5 % vers l'Europe.

voir : En cartes : l'immigration de l'Afrique de l'Ouest a surtout lieu... vers l'Afrique de l'Ouest-
https://www.lemonde.fr/afrique/visuel/2019/02/28/en-cartes-l-immigration-de-l-afrique-de-l-ouest-a-surtout-lieu-vers-l-afrique-de-l-ouest_5429523_3212.html